

UNIVERSITÉ DE FRANCE — ACADÉMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS
DES TRAVAUX
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1882-1883

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1884

RAPPORT

SUR

L'ENSEIGNEMENT ET LES EXAMENS

DANS LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

1882-1883

Dans ce dernier rapport annuel, je prends congé, non sans quelque mélancolie, de cette Faculté des lettres de Nancy où j'ai passé une bonne partie de ma vie. Car voilà 29 ans, qu'avec une colonie Athénienne, je venais l'instituer ici. C'est un long bail. Aujourd'hui que mon âge et ma santé m'invitent à remettre sa destinée entre des mains plus vaillantes, je ne puis que reporter sur ce passé un regard satisfait, et exprimer toute ma gratitude aux dévoués collaborateurs qui m'ont si bien secondé pour en assurer la fortune. Bien des fois sans doute, dans cet intervalle de temps, le personnel de la Faculté s'est renouvelé autour de moi ; et j'ai eu le regret de voir s'éloigner des amis auxquels une collaboration de plusieurs années m'avait profondément attaché. Mais je pouvais du moins me consoler de leur départ par le succès de leur carrière. Aujourd'hui, ils sont presque tous au Collège de France, à l'École normale, à la Sorbonne, et restent pour nous un objet de légitime orgueil. En nous les enlevant, du reste, l'Administration supérieure (et je lui en exprime ici ma vive gratitude) s'est toujours efforcée de les

remplacer par des maîtres de choix. La plupart, comme ceux de la fondation, avaient passé par Athènes. Au moment même où je quitte la Faculté, je la laisse aussi florissante que jamais. C'est avec une pleine confiance dans sa fortune, que j'en remets le gouvernement à son nouveau doyen, M. Decharme, qui nous appartient depuis 12 ans et qui joint à une expérience consommée l'autorité d'un nom illustre déjà dans le monde savant. D'un autre côté, j'ai eu la satisfaction d'obtenir, pour me succéder dans ma chaire de littérature française, le jeune et brillant compatriote que j'aimais à considérer depuis longtemps comme mon héritier présomptif, M. Krantz. Vous tous qui voulez bien vous intéresser à notre Faculté des lettres et à son avenir, vous ne pourrez qu'applaudir avec moi à ce double choix.

I. — ENSEIGNEMENT.

Leçons publiques.

La Faculté des lettres de Nancy est entrée résolument, depuis bien des années déjà, dans ces voies nouvelles où l'Administration convie de plus en plus l'enseignement supérieur. Les Facultés, en effet, se transforment tous les jours davantage en autant de succursales de l'École normale, qui, en concurrence avec elle, forment des professeurs pour l'enseignement secondaire et les préparent à la licence et à l'agrégation. Elles deviennent ainsi, à la façon des Facultés de droit et de médecine, des Écoles professionnelles. Mais, tout en entrant dans cette discipline plus pratique, notre Faculté n'a pas pour cela entièrement déserté ces leçons publiques, ouvertes dès son début à un libre auditoire accoutumé à venir s'y retremper dans des entretiens élevés. C'est, en effet, une tradition persistante de notre ville, de considérer sa Faculté des lettres comme une sorte d'asile de la pensée, où une population d'élite, après les occupations de la journée, aime à

venir se recueillir autour de nos chaires dans la contemplation des choses de l'âme. Les femmes même y sont admises, aujourd'hui que leur éducation les y prépare aussi bien que les hommes, en même temps que leur nature les rend plus propres au culte désintéressé et aux pures jouissances de l'art et des lettres.

Durant toute l'année scolaire, la Faculté a donc eu chaque semaine une leçon publique de littérature française, une de littérature étrangère et une d'histoire moderne. De plus, pendant le semestre d'hiver, elle a admis le public libre à une leçon d'histoire grecque et à une leçon de géographie. Les professeurs de ces deux derniers cours, MM. Du Bois et Homolle, ont transformé, pendant le semestre d'été, cette leçon en une conférence de plus pour la préparation de la licence et de l'agrégation d'histoire.

Littérature française. — Le professeur a retracé cette année l'histoire des idées et des lettres en France pendant la première moitié du xvi^e siècle. C'est le goût des arts qui s'éveille d'abord en France, à la suite des guerres d'Italie. Mais peu à peu l'esprit de l'antiquité y pénètre à son tour et y excite une vive fermentation. Le professeur en a étudié, surtout dans Rabelais, Calvin et Montaigne, l'influence singulière et les effets, qui aboutiront à une révolution profonde dans les esprits et dans les mœurs.

Littérature étrangère. — M. Grucker, pendant le premier semestre, a exposé les commencements du romantisme en Allemagne à la fin du xviii^e siècle, en s'attachant surtout à cet original et capricieux esprit de Tieck, qui se plaît à opposer à l'art classique l'art naïf du moyen âge et à mettre sur la scène les vieux contes populaires de *Barbe bleue*, des *Quatre fils Aymon*, du *Chat botté*, de *Geneviève de Brabant*. Avec ses spirituelles fantaisies, où il s'amuse à se moquer des pédants et des rimeurs vulgaires, Tieck n'en a pas moins été un véritable poète et un romancier fécond, en même temps qu'un admirable critique, qui a ressuscité pour nous le

moyen âge dans son esprit et sa physionomie, et n'a pas peu contribué à répandre l'amour et l'intelligence de cette poétique époque. Le professeur a entièrement consacré son second semestre à expliquer et commenter l'énigmatique *Faust* de Goethe.

Histoire moderne. — Pendant que je contais les guerres portées en Italie par Louis XII et par François I^{er}, M. Debidour exposait l'histoire douloureuse de la Péninsule sous la domination française, de 1789 à 1815. L'Italie sera encore une fois le champ de bataille entre la France et l'Autriche. Mais cette fois la France, en y apportant ses armes victorieuses, y sème en même temps les principes de la Révolution. Au nom du directoire, Bonaparte y érige partout des républiques, ligurienne, cisalpine, romaine, parthénopéenne, toscane, qu'il transformera en autant de royaumes, quand de la République française il aura fait un empire français. L'œuvre du conquérant toutefois ne lui survivra pas. A la chute de l'Empire, l'Italie retombera sous le joug de ses anciens maîtres et de l'Autriche. Ce n'est pas en vain toutefois que la Révolution française et la main d'un grand homme auront remué le pays de fond en comble. Des germes féconds d'idées et d'institutions nouvelles y fermentent, qui y feront plus tard explosion. M. Debidour, après avoir retracé l'an dernier cette histoire jusqu'en 1815, se propose de la poursuivre cette année jusqu'à nos jours. Je préférerais assurément une histoire moins contemporaine, mais le public actuel n'est pas de mon avis.

Histoire ancienne. — Pendant le premier semestre, M. Dubois, maître de conférences, a exposé l'histoire du gouvernement fédéral dans la Grèce antique. Après avoir signalé dans les anciennes amphictyonies cet esprit d'une instinctive nationalité, qui rapprochait dans des fêtes communes les diverses peuplades de la race hellénique, M. Dubois s'est attaché à suivre les progrès de cette idée de fédération, surtout depuis l'époque où la prépondérance de la Macédoine d'abord, et

ensuite la menace de Rome, poussa les Étoliens et les Achéens à former une ligue qui fut le suprême effort de l'héroïsme et de l'indépendance de la Grèce. Cette étude, pleine de vues neuves et originales, promet à son auteur, qui doit en faire une de ses thèses pour le doctorat, un succès solide et éclatant.

Géographie. — M. Homolle, chargé à l'improviste de la chaire de géographie, a pris le sujet de son cours de cette année dans ses études archéologiques, et nous a retracé la topographie de Rome et de sa banlieue aux diverses époques de son histoire. C'est d'abord la *Roma quadrata* des premiers temps. Puis voici les élargissements de Servius Tullius et des Tarquins. Rome agrandit encore son enceinte avec sa fortune sous la république. Auguste et Néron transforment à leur tour cette Rome de briques en une Rome de marbre. Nouvelle physionomie de la grande ville sous Aurélien, puis sous Constantin et les Césars devenus chrétiens. Dans ces diverses métamorphoses, Rome conserve sa majesté éternelle. M. Homolle la connaît et l'aime comme un citoyen de ces différents âges ; il en a pratiqué toutes les pierres et sait les interroger de façon à leur faire raconter toute leur antique histoire.

II. — CONFÉRENCES ET EXAMENS DE LICENCE.

En conservant ainsi une place d'honneur aux leçons publiques, la Faculté n'a pas laissé cependant de faire une part de plus en plus considérable aux Conférences, où elle se propose de préparer des maîtres aux grades universitaires et aux fonctions de l'enseignement.

Ces Conférences, en effet, ont dû se multiplier, pour s'accommoder à la diversité des programmes de la licence et de l'agrégation. Car on sait, qu'à l'exemple de l'agrégation, la licence ès lettres maintenant, au lieu d'un type unique, se partage en plusieurs branches, de manière à mieux s'adapter

à la diversité des vocations et des chaires de l'enseignement classique. A côté de la licence proprement littéraire, qui nous donne des professeurs d'humanités et de grammaire, il y a, pour les professeurs de philosophie et d'histoire, une licence spéciale.

Non pas sans doute que, pour ces trois licences distinctes, une grande partie de la préparation et de l'épreuve ne reste commune. A quelque enseignement, en effet, que se destinent les candidats, tous ont également besoin d'un fonds solide d'études classiques. Tous doivent avoir été exercés à écrire en latin et en français; et de plus, tous seront interrogés également sur les auteurs grecs, latins et français du programme. Mais, outre ces conditions communes, humanistes, philosophes ou historiens ont des épreuves écrites et des épreuves orales particulières, assorties à leur vocation et à leurs études spéciales.

38 élèves à divers titres ont suivi ces Conférences, à savoir: 5 boursiers de licence, 2 maîtres auxiliaires et 12 maîtres répétiteurs du lycée de Nancy, et 16 élèves libres, ecclésiastiques, étudiants en droit, et autres.

Ils se sont répartis de la façon suivante :

18	candidats à la licence littéraire,
11	— à la licence de philosophie,
9	— à la licence d'histoire.

Dix conférences par semaine ont été consacrées à la préparation de la licence littéraire; à savoir : 2 de langue et littérature grecques; 3 de langue et littérature latines; 3 de langue et littérature françaises; une de grammaire et métrique; une pour l'étude des institutions de la Grèce et de Rome.

Langue et littérature grecques. — M. Decharme, le professeur titulaire, a exposé l'histoire de la poésie dramatique en Grèce, tandis que M. Péliissier, maître de conférences supplémentaire, expliquait les *Chevaliers* d'Aristophane et les *Perses* d'Eschyle, et exerçait les élèves au thème grec.

Langue et littérature latines. — Le professeur titulaire, M. Campaux, dans l'une de ses conférences, exposait l'histoire des lettres latines depuis le siècle d'Auguste jusqu'au temps d'Adrien, pendant que, dans l'autre conférence, il expliquait le *Rudens* de Plaute et les *Institutions oratoires* de Quintilien. — M. Collignon, maître de conférences supplémentaire, étudiait de son côté le II^e livre des *Épîtres* d'Horace et le IV^e livre de ses *Odes*, et ensuite les deux premiers livres des *Histoires* de Tacite. Les deux professeurs se partageaient entre eux les exercices de dissertation latine.

Langue et littérature françaises. — Ces conférences ont été dirigées à la fois par MM. Benoit et Krantz. En même temps que M. Krantz, poursuivant l'histoire de la littérature française, étudiait cette année le théâtre en France au xvi^e siècle, il partageait avec M. Benoit l'explication des auteurs français du programme. C'est lui, en outre, qui était chargé d'exercer les élèves à la dissertation française, tandis que M. Benoit gardait pour lui la pratique des vers latins.

Grammaire et Métrique. — M. Thiaucourt, chargé de cet enseignement spécial, a traité cette année de la grammaire comparée dans les trois langues classiques et des règles de la métrique en grec et en latin. Ses leçons se complètent par des exercices de dissertation grammaticale, qui ont pris à la licence littéraire une bien grande place.

Institutions de la Grèce et de Rome. — C'est M. Dubois qui a été chargé cette année d'initier nos élèves à cette connaissance des Institutions antiques si nécessaire pour une interprétation intelligente des textes grecs et latins. On sait que ce jeune maître est allé compléter sa science de l'histoire ancienne sur le théâtre même où elle s'est faite. La vue des lieux en éclaire singulièrement les événements et leur communique un incomparable intérêt.

Philosophie. — Si la plupart de ces conférences sont communes, ou du moins devraient l'être à tous les candidats, les philosophes ainsi que les historiens ont leurs conférences

particulières. M. Egger, le professeur de philosophie, leur consacre trois conférences par semaine : une pour l'histoire de la philosophie ; la seconde, pour la psychologie ; la troisième, pour la logique ou la morale. Tantôt c'est lui-même qui enseigne directement, tantôt il confie une leçon à faire à l'un des disciples ; et, après avoir ensuite livré la question aux discussions de la conférence, il la résume avec son autorité magistrale.

Histoire. — MM. Debidour, Homolle et Dubois se sont concertés de façon à offrir aux élèves historiens un ensemble d'études sur l'histoire moderne, l'histoire du moyen âge et l'histoire ancienne. Mais il est vraiment regrettable que plusieurs des élèves, les mieux préparés par leurs études pour en profiter, aient été dans le courant de l'année distraits de ces conférences et chargés prématurément d'un enseignement d'histoire dans les collèges voisins.

Outre ces conférences d'un enseignement direct, la Faculté continue, comme dans le passé, à diriger par correspondance les études d'un assez grand nombre de jeunes maîtres de nos collèges, qui de loin se préparent à la licence, et qui entretiennent avec nous un commerce plus ou moins assidu de compositions, qu'ils nous adressent chaque mois, et que nous leur renvoyons annotées et corrigées.

Avec tant de ressources, on s'attendrait en vérité à ce que chaque session de licence nous produise une ample moisson de licenciés. J'espère que nous y arriverons ; mais nous n'en sommes pas encore là.

A la session de novembre 1882, en effet, six candidats seulement se sont présentés, sur lesquels trois ont été admis à la licence littéraire : MM. *Baudouin*, *Hartmann (Paul)* et *Simonin*, qui appartenaient à la Faculté comme boursiers de licence et qui ont été immédiatement pourvus d'une bourse d'agrégation de grammaire.

A la session de juillet 1883, 19 candidats sont venus concourir ; à savoir : 14 pour la licence littéraire ; 2 pour celle

de philosophie ; et 3 pour celle d'histoire. Nous avons eu le regret de n'en admettre que quatre au grade de licencié ; à savoir :

2 pour la licence littéraire : MM. *Rouhier*, boursier de la Faculté, et *Lemoine*, maître auxiliaire au lycée de Nancy ;

1 pour la philosophie : M. *Hartmann* (*Charles*), boursier de la Faculté ;

1 pour l'histoire : M. *Boyer*, élève de la Faculté de droit.

C'est peu. Un résultat si modeste ne répond guère, ce semble, ni aux sacrifices de l'État, ni même aux efforts des maîtres et de leurs élèves. Sans doute les conditions de l'examen ont été en partie aggravées ; mais aussi, d'autre part, elles ont été mieux accommodées aux vocations particulières de chacun. D'où vient donc que, pour le moment, les succès sont si rares ? Cela vient surtout de ce que nos candidats aujourd'hui nous viennent pour la plupart avec un fonds d'instruction classique de plus en plus défectueux ; ils se ressentent de l'affaiblissement des études littéraires dans l'enseignement secondaire. Pour écrire en latin, prose ou vers, pour faire un thème grec, ils ont presque tout à apprendre avec nous. Dans cette faiblesse de leur éducation classique, deux ans ne suffisent plus pour les amener au niveau de la licence. Eux, cependant, ont peine à le croire et à s'y résigner. Cette nécessité de reprendre leurs études par les fondements les étonne, et parfois les rebute. La longue patience leur manque. Ils se précipitent prématurément à l'examen, et ils y échouent. D'un autre côté, ceux qui ont en vue la licence d'histoire et de philosophie, malgré nos avertissements, s'empressent trop de se livrer exclusivement à leurs études préférées, et négligent de cultiver ce fonds commun d'instruction littéraire qui leur est imposé pour devenir professeurs. Ils oublient trop que, tout philosophes et historiens qu'ils veulent être, il est indispensable qu'ils aient appris à manier des textes antiques et à écrire en latin et même en français.

Si nos licenciés sont rares, du moins ils sont de bon aloi ; et l'Université se plaît à reconnaître la solidité de ceux qui sont sortis de notre école. Aussi nous envoie-t-elle chaque année bon nombre d'élèves boursiers de licence. Cette fois, outre M. Garnier, qui déjà nous appartenait, 7 autres nous ont été attribués récemment. Parmi eux, cependant, le concours de Nancy ne nous en a fourni que deux. Les cinq autres nous viennent d'ailleurs ; et, en vérité, je ne comprends pas comment, dans notre province, ce bienfait de l'État en faveur des jeunes gens qui de leurs études veulent se faire une carrière, n'est pas mieux apprécié et recherché avec plus d'émulation. C'est Paris qui nous adresse cette fois la plupart de nos boursiers. Il est vrai que, parmi ces Parisiens, nous reconnaissons un certain nombre d'enfants de notre pays, qui nous reviennent après avoir été terminer à Paris leurs études secondaires.

III. — CONFÉRENCES D'AGRÉGATION.

Nous avons entrepris, dans ces dernières années, de préparer des candidats pour toutes les agrégations : Philosophie, Classes supérieures des lettres, Grammaire, Histoire, Langues vivantes. Des boursiers nous avaient été attribués pour chaque ordre de concours. Mais c'était trop embrasser avec les ressources de personnel dont nous disposions. Malgré notre industrie pour approprier notre enseignement à tant d'exigences diverses, malgré un certain nombre de conférences, où nous avons pu réunir ensemble les candidats à l'agrégation avec ceux de la licence, il nous a été impossible de satisfaire selon notre gré à tous les besoins. Aussi sommes-nous résolus à nous en tenir désormais à l'agrégation de grammaire, à celle d'histoire et à celle d'allemand.

C'est surtout la préparation à l'*agrégation des lettres* qui laissait ici à désirer. Nous y renonçons. La fortune a trahi au concours de cette année nos deux candidats, MM. Henriot

et Lequin, deux jeunes maîtres de talent, le premier surtout, mais qui avaient trop négligé les compositions pour ne songer qu'à l'épreuve orale. La fortune, si elle n'est pas absolument aveugle, leur doit une belle revanche l'an prochain.

A l'*agrégation de philosophie*, M. Maldidier, boursier de notre Faculté depuis un an seulement, a obtenu au contraire un brillant succès ; il a été classé le quatrième sur la liste des agrégés. Cette victoire aurait pu inviter le professeur, M. Egger, à conserver cette préparation qui lui réussit aussi heureusement. Mais ce maître consciencieux sent trop la difficulté d'y suffire en même temps qu'à la préparation de la licence.

Notre Faculté de Nancy est habituellement heureuse à l'*agrégation de grammaire*. Sans doute, ses deux boursiers actuels de grammaire n'étaient pas encore, après un an seulement, en mesure de s'y présenter. Mais nous comptons maints autres candidats, soit parmi nos anciens élèves, soit parmi les jeunes maîtres des collèges voisins qui viennent le jeudi participer à nos conférences. Quatre de ces professeurs, MM. Oudinot, Chicoulan, Magnier et Merle, ont été déclarés admissibles aux épreuves orales, et M. Oudinot, un de nos boursiers de l'année dernière, a été reçu agrégé avec le n° 12. Nulle Faculté ne saurait encore, je crois, enregistrer autant de succès que la nôtre à cette agrégation. Une heureuse tradition a été fondée ici par MM. Decharme et Riemann, que depuis le départ de M. Riemann, M. Thiaucourt a pris à cœur de continuer.

En allemand, succès pareil. La conférence, si bien organisée le jeudi par M. Grucker pour l'agrégation et le certificat d'aptitude, comptait cette année, avec ses deux boursiers d'agrégation, une dizaine d'autres maîtres venus des divers collèges de l'Académie. Sur ce nombre, MM. Wolfrom, d'abord professeur à Verdun et depuis au Havre, Hartmann, professeur à Nancy, Ressler et Hirsch, boursiers de la Faculté, ont été déclarés admissibles à l'agrégation, et M. Wol-

from, poussant le succès jusqu'au bout, est sorti du concours agrégé. Un autre disciple de la conférence, M. Freytag, se présentait pour le certificat d'aptitude et l'obtenait ; il va maintenant se préparer à son tour à l'agrégation. Chaque année consacre ainsi davantage cette conférence de littérature allemande si bien conduite par M. Grucker. Nos victorieux de cette année en ont soutenu noblement la renommée.

Reste l'agrégation d'histoire. Nos conférences d'histoire ne comptaient l'an dernier qu'un seul boursier, de première année, et un petit nombre de professeurs des collèges de l'Académie. Aucun d'eux ne s'est trouvé prêt pour le concours. La préparation en est si vaste, et l'enseignement de l'histoire pour ceux qui déjà en sont chargés est si laborieux, que nos candidats étaient épuisés de fatigue à la veille de l'examen et qu'ils ont dû y renoncer, non sans un vif regret de si mal répondre au dévouement de leurs professeurs.

Par ce long exposé, vous voyez ce que fait l'État en faveur des jeunes gens qui se destinent à l'instruction publique. Il y a vingt ans, en dehors de l'École normale supérieure, nulle autre école, où ces candidats de l'enseignement pussent poursuivre leurs études classiques et se préparer aux grades universitaires. Aujourd'hui, chaque Faculté, comme je l'ai dit, est une succursale de l'École normale. Pour les mettre en situation de mieux pourvoir à cette tâche nouvelle, l'État s'applique à les doter aujourd'hui avec la plus grande libéralité de conférences multiples. Outre nos maîtres de conférences attitrés, deux professeurs du Lycée, MM. Collignon et Pellissier, nous ont été adjoints depuis deux ans pour faire à côté de nous des conférences supplémentaires de grec et de latin. Ce n'était pas assez. Un récent arrêté nous donne, sur notre demande, un maître de conférences spécial, pour partager avec M. Decharme l'enseignement des lettres grecques, M. Martin, qui a déjà montré sa rare aptitude dans la Faculté voisine de Dijon. Mais, de plus, le ministre vient d'appeler un autre professeur du Lycée de Nancy, M. Étienne, à faire à

la Faculté une conférence sur la langue française du moyen âge, qui revendique décidément sa place dans nos études classiques. Les thèses de M. Étienne pour le doctorat le prédestinaient, ce semble, à cet enseignement.

En même temps, nous devons remercier le Ministre pour la libéralité singulière avec laquelle il a doté cette année notre bibliothèque. Car, outre les ressources ordinaires de notre budget, un crédit extraordinaire de 5,500 fr. nous a été alloué sur l'exercice actuel pour acquisition d'ouvrages de fonds. Grâce à ces subventions généreuses, notre bibliothèque, bien que de récente formation, commence déjà à se trouver à bien des égards au niveau de la science moderne. Ce qui nous manque le plus maintenant, ce sont, autour de cette bibliothèque, des salles d'étude et de lecture, où nos étudiants puissent se réunir et apprendre sous notre direction à user du trésor mis à leur disposition. C'est actuellement l'objet de la plus vive sollicitude de l'administration supérieure.

IV. — BACCALAURÉAT ÈS LETTRES.

On continue à nous confier une sorte de contrôle à exercer sur les études secondaires par les examens du baccalauréat ès lettres. C'est par où je finis.

Dans le cours de l'année classique 1882-1883, 583 candidats se sont présentés aux deux examens du baccalauréat ès lettres (20 de moins que dans l'exercice précédent); 363 pour la première partie, et 220 pour la seconde.

I. *Examens du premier degré.* — Sur les 363 candidats du premier degré, 145 ont été éliminés à l'épreuve écrite, et 29 à l'épreuve orale; en tout, 174 (47 p. 100); et 189 ont été déclarés *admissibles* (53 p. 100); c'est un peu plus que la moitié.

Bien qu'il y ait à cet égard une légère amélioration sur les chiffres de l'an dernier, on ne saurait être satisfait d'un tel résultat, et l'on doit rechercher encore, soit un système d'études qui réponde mieux aux vrais besoins des esprits, soit un mode d'examen qui nous permette d'apprécier plus sûrement la valeur de leur instruction littéraire. Avant tout, nous ne pouvons nous empêcher de constater un regrettable déclin dans les études qui constituaient autrefois le fonds de l'éducation classique. Les élèves ne connaissent plus guère ce monde antique, où leurs aînés passaient la meilleure partie de leur jeunesse, et qui était si heureusement approprié au développement intellectuel et moral de leur âge. On n'ose plus leur proposer des sujets de composition tirés de l'histoire de la Grèce et de Rome. La version latine, de son côté, est pour eux pleine d'énigmes. Dans leur style français, on sent aussi combien la pratique prolongée du style latin leur a manqué. Beaucoup de nos candidats ont besoin de compenser l'insuffisance de ces compositions classiques par le thème allemand. Ils savent assurément un peu mieux l'allemand qu'on ne le savait jusqu'ici. J'en suis bien aise ; mais ce n'est pas l'allemand qui suppléera aux lacunes de leur éducation littéraire.

A l'épreuve orale, sur les 218 candidats qui y avaient été admis, 29 encore ont succombé. En général, cependant, cette épreuve est préparée avec soin. La plupart des candidats ont mieux étudié leurs textes grecs, depuis que ces textes ont été ramenés à un plus petit nombre d'ouvrages ; mais ils se fient toujours trop à eux-mêmes pour expliquer leurs textes latins à livre ouvert. Les auteurs français, au contraire, sont préparés avec plus de soin que par le passé ; ils ont pris enfin la place qui leur appartient dans une éducation classique. Les langues vivantes, de leur côté, font assez bonne figure à l'examen oral, comme à l'épreuve écrite. Mais les notes pour l'histoire et la géographie ont fléchi cette année, depuis qu'on a ajouté au programme l'histoire du moyen âge ; c'était, en

effet, pour la plupart des candidats un nouveau monde à découvrir.

Sur les 189 candidats déclarés *admissibles* à la suite de cet examen du premier degré :

4 l'ont été avec la note *très bien* : MM. *Chenu, Henriquet, Kuss et Perbal* ;

36, avec la note *bien* ;

48, avec la mention *assez bien* ;

Et 101, avec la note *passablement*.

II. *Examens du second degré*. — Cette seconde filière du baccalauréat ès lettres est encore plus difficile à traverser que la première. Ici, la proportion des candidats définitivement admis au grade n'atteint pas même la moitié. Sur 220, en effet, qui se sont présentés, 94 seulement ont été reçus bacheliers (42 $\frac{1}{2}$ p. 100), 124 cependant avaient satisfait convenablement aux exigences de l'épreuve écrite ; mais 30 d'entre eux ont succombé à l'épreuve orale.

Sur les 94 candidats admis au grade :

1, M. *Michon*, l'a été avec la note *très bien*,

14, avec la mention *bien*,

26, avec la mention *assez bien*,

et 53 avec la note *passablement*.

L'impression générale sur cet examen, c'est que les candidats en préparent les diverses parties d'une façon plus égale que par le passé. Il semble aussi qu'en moyenne le niveau des études philosophiques s'élève, en même temps qu'il y a un équilibre plus constant entre les notes de philosophie et celles des sciences mathématiques, physiques et naturelles. Assurément cet examen est préparé avec soin. Jamais il n'y a eu dans le total des points un plus grand nombre de bonnes notes. Mais l'examen est tellement chargé, qu'on ne doit pas s'étonner d'y compter encore tant d'échecs.

Je m'arrête volontiers à cette statistique des examens, en

sachant avec quel intérêt vous en accueillez les résultats. Dans ces chiffres, vous suivez les vicissitudes de notre enseignement public et ses efforts pour s'accommoder au mouvement et aux besoins des esprits. Voilà tantôt un demi-siècle qu'on modifie les programmes de l'enseignement secondaire et le baccalauréat ès lettres qui en est le contrôle, pour les approprier aux exigences du progrès moderne. Que n'a-t-on pas tenté pour y satisfaire ? Sans consentir d'abord à rien sacrifier d'essentiel dans cette éducation classique, qui avait fait autrefois la grandeur de l'esprit français, on a voulu cependant faire pénétrer peu à peu dans le système de notre enseignement public l'encyclopédie des sciences modernes : avec les langues anciennes, les langues vivantes ; avec la philosophie, l'histoire contemporaine et la géographie ; avec les mathématiques, la physique, la chimie, les sciences naturelles, etc. On commence cependant à comprendre aujourd'hui que c'est trop ; que ces jeunes esprits succombent sous ce fatras de sciences accumulées ; que l'intelligence, tout occupée à se remplir de faits, y perd la faculté de penser ; qu'il est nécessaire d'alléger un peu le fardeau, de rendre à l'éducation son caractère libéral ; que l'objet de l'enseignement secondaire doit être bien moins de fabriquer des demi-savants, que de préparer par la culture de l'esprit et de l'âme des jeunes gens à la vie ; et qu'il faut leur laisser quelque chose encore à apprendre en dehors du collège.

Je finis, en laissant à M. Krantz, l'héritier que j'ai souhaité pour continuer ma tâche, le soin de vous rendre compte de notre concours littéraire annuel. Cette année, le sujet proposé aux concurrents était une comparaison entre notre *Chanson de Roland* et l'*Iliade* d'Homère. Trois concurrents seulement ont répondu à notre appel. Mais les trois mémoires envoyés au concours nous ont paru mériter, par l'étendue et la solidité de leurs recherches, et le premier au moins par sa sévère composition, nos encouragements. La commission décerne le *prix* à M. Monet, élève de nos conférences, et deux

mentions honorables, la première à M. *Nicolas*, la seconde à M. *Mélin*, tous les deux élèves de la Faculté de droit.

	NOMBRE des candidats.	ÉLIMINÉS.			ADMIS.					
		Épreuve écrite.	Épreuve orale.	Total.	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Total.	
PREMIER EXAMEN.										
Session de novembre 1882 .	123	55	10	65	»	11	20	27	58	
Session de mars 1883. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Session de juillet-août 1883.	240	90	19	109	4	25	28	74	131	
TOTAUX. . . .	363	145	29	174	4	36	48	101	189	
SECOND EXAMEN.										
Session de novembre 1882 .	63	29	11	40	»	2	9	12	23	
Session de mars 1883. . . .	25	7	6	13	»	2	»	10	12	
Session de juillet-août 1883.	132	60	13	73	1	10	17	31	59	
TOTAUX. . . .	220	96	30	126	1	14	26	53	94	
TOTAUX GÉNÉRAUX. .	583	241	59	300	5	50	74	154	283	

